

Jeunes dirigeants d'associations : « les prendre au sérieux »...

Dans le cadre du programme d'études d'intérêt national, initié par le Fonds national pour le développement de la vie associative (FNDVA), le CÉAS a réalisé, en 2002-2003, une étude sur les femmes et les jeunes dirigeants d'associations en Mayenne. Nous présentons ici les principaux éléments concernant les jeunes de moins de 25 ans.

Les dirigeants associatifs de moins de 25 ans ont été plus difficiles à contacter que les femmes dirigeantes. D'ailleurs, nous en avons rencontré seulement dix-sept. Les femmes interviewées l'ont souligné à plusieurs reprises : les jeunes sont peu nombreux à occuper un poste de responsabilités au sein d'une association. Il est difficile de les intéresser au fonctionnement même de l'association. Elles pensent que la génération de leurs enfants est peut-être moins engagée que leur propre génération, sans réellement réussir à l'expliquer.

Les femmes se sont également plus facilement prêtées aux entretiens. Elles se sont plus facilement exprimées sur leur vie et les facteurs qui ont pu les mener à prendre des responsabilités au sein du monde associatif. Pour la plupart des jeunes, c'était la première fois qu'ils participaient à un entretien et qu'ils étaient amenés à « revisiter » leur parcours. Ils étaient parfois un peu « troublés » et se demandaient ce qu'ils allaient réellement pouvoir nous apporter.

Les jeunes interviewés ont entre 18 et 25 ans. Ils vivent généralement seuls ou chez leurs parents. Rares sont ceux qui habitent en couple. Ils n'ont pas d'enfant et n'en désirent pas dans l'immédiat. Ils sont le plus souvent scolaires ou étudiants. Seul un tiers d'entre eux habite en permanence dans le département. Les autres se rendent à Angers ou au Mans pendant la semaine et rentrent le week-end chez leurs parents.

Quand ils sont actifs (travaillant ou en recherche d'emploi), ils habitent généralement le département. Quand ce n'est pas le cas, ils travaillent dans des départements voisins, ce qui leur permet tout de même de continuer à s'investir dans des associations mayennaises. Aucun n'a d'engagement hors département.

De nombreux facteurs pour expliquer l'engagement associatif

Comme pour les femmes, les facteurs qui ont fait entrer les jeunes dans le monde associatif sont multiples. Certains facteurs entraînant le premier engagement sont communs à ceux des femmes. Cependant, d'autres, évoqués par les femmes, ne se retrouvent pas chez les jeunes. Par exemple, l'implication des jeunes dans la vie associative en lien avec les mouvements

religieux n'a pas été citée par les jeunes que nous avons rencontrés.

Pour certains, le premier contact avec le monde associatif s'est effectué au sein d'une association sportive. Ils s'y sont d'abord intéressés uniquement comme « consommateurs ». Après avoir découvert le fonctionnement de l'association et rencontré les personnes qui l'animent, ils ont souhaité s'y investir autrement.

D'autres sont entrés dans une association car des amis à eux y étaient. L'intérêt pour l'association est alors, à cette époque, secondaire pour eux. Tout comme certaines femmes, d'autres encore ont adhéré à leur première association parce qu'ils avaient un intérêt particulier pour l'objet de l'association.

F., 25 ans, vice-président d'une association dont le but est de permettre aux jeunes de voyager pour leur faire découvrir d'autres pays au moindre prix : « *Au début, c'était seulement pour changer d'air. J'étais à la fac et on voit toujours les mêmes têtes. En plus, c'était une association de Laval. Alors, je me suis dit : pourquoi pas ? J'allais changer de milieu, rencontrer d'autres personnes. Et puis, les voyages en stop, ce n'est pas très cher. C'était aussi ce côté aventure qui m'intéressait* ».

Parfois, c'est une véritable passion : les enfants (à travers l'animation), les voyages ou encore l'astronomie. Les associations de musique et de chant sont également beaucoup citées. Nombreux sont ceux qui ont découvert le monde des associations en entrant dans un groupe, une fanfare ou une chorale.

L'objet de l'association les intéressant, ils avaient envie d'apporter leurs idées, de rencontrer des personnes partageant les mêmes valeurs que les leurs et de construire, avec elles, des projets.

H., 22 ans, administrateur : « *J'aime beaucoup tout ce qui est la mise en place de projets, la réflexion autour d'un thème. Les réunions ne me font pas spécialement peur et j'aime bien les temps de discussion, les temps d'échanges. J'aime bien faire avancer les choses. Être uniquement consommateur ne me suffisait pas. J'avais besoin de transmettre, de m'investir pleinement dans ce que je faisais* ».

Un nombre non négligeable des jeunes rencontrés ont suivi la formation d'animateur validée par l'obtention du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). C'est parfois par ce biais qu'ils ont découvert le fonctionnement associatif.

D'autres, en suivant cette formation, ont acquis une certaine confiance en eux, des compétences. Cela leur a permis d'apprendre également à parler devant un groupe. C'est souvent aussi grâce à cela qu'ils ont trouvé leur premier emploi et c'était alors la première fois qu'ils prenaient de véritables responsabilités. En résumé, ils pensent que le BAFA leur a donné la maturité et les notions nécessaires pour s'investir sérieusement dans une association.

Certains ont toujours connu le monde associatif à travers l'engagement de leurs parents ou des membres de leur famille et donc, cela leur paraissait naturel de s'investir à leur tour.

B., 20 ans, présidente : « *Quand les parents sont impliqués dans une association, je pense que le bénévolat est important pour toute la famille. Quand on est dans une association, on prend conscience du manque de bénévoles et on y implique forcément sa famille* ».

M.F., 25 ans, trésorière : « *Dans ma famille, il y a mes parents, ma sœur et moi. On est tous les quatre très engagés. Je pense que c'est important. Ce n'est pas qu'on prend l'exemple des parents mais presque (...). Mon père a été un peu le levier, le lanceur de notre engagement à tous* ».

Lorsque ce sont les frères et sœurs qui s'impliquent, il y a une sorte d'identification des plus petits au « modèle » des plus grands. Certaines associations sont quasiment des histoires de famille. Ces jeunes n'ont presque aucune crainte par rapport aux responsabilités qu'ils prennent. Ils savent qu'ils peuvent compter sur le soutien et l'expérience de leur famille en cas de problème.

A., 19 ans, présidente : « *J'avais l'image de mon frère qui est lui aussi responsable d'association. Je pense qu'on idéalise toujours son grand frère. Donc, quand il a pris des responsabilités, j'ai eu envie de faire pareil* ».

L., 19 ans, président : « *Le foyer de jeunes existe depuis huit ans. À la base, il y avait un groupe de jeunes qui cherchaient un lieu pour se réunir. Ils sont allés voir mon frère, qui était majeur à cette époque, pour pouvoir créer l'association. Mon frère a été président pendant deux ans. Ensuite, cela a été ma sœur, puis un ami, et moi* ».

En milieu rural et tout particulièrement dans certains villages, la vie associative est très dynamique, sans doute en rapport avec l'éloignement des centres urbains. Pour les plus jeunes, il devient presque naturel d'intégrer les associations en compagnie, le plus souvent, de leurs amis. C'est une façon de faire des activités sans s'éloigner de son lieu d'habitation. Ils pensent que s'ils avaient grandi en milieu urbain, ils ne seraient sans doute pas autant engagés. Selon eux, la vie y est différente. Certaines des femmes que nous avons rencontrées ont eu la même démarche.

M.F., 25 ans, trésorière : « *En milieu rural, on nous propose toute une panoplie d'associations sportives, culturelles ou autres, ce qui fait qu'on a le choix. On s'investit tous à droite ou à gauche. De quelle manière ? Je ne sais pas. Actuellement, je vis à Alençon. Je ne me suis pas encore engagée. Pourquoi ? Parce que je trouve qu'en milieu urbain, on est un peu chacun chez soi. Chacun vit pour soi. On ne retrouve pas la même cohésion qu'en milieu rural et donc on n'a pas trop envie de s'investir* ».

Les jeunes qui s'investissent ainsi sont également ceux qui ont une famille très impliquée dans la vie associative. Cependant, nous ne devons pas en conclure que toutes les petites communes de la Mayenne ont une vie associative florissante qui facilite l'engagement. D'ailleurs, les jeunes n'oublient jamais de nous préciser que cette ambiance et cette cohésion sont particulières à leur commune et qu'on ne les retrouve pas dans les communes voisines.

Ce qui a facilité leur prise de responsabilités

Les jeunes interviewés ont jusqu'à présent un parcours associatif relativement court et peu de recul sur celui-ci. Pourtant, ils sont capables de comprendre ce qui a pu les conduire à prendre ou à accepter des responsabilités.

Une partie d'entre eux disent que si, aujourd'hui, ils occupent un poste dirigeant au sein d'une association, c'est parce que des personnes du conseil d'administration les ont sollicités et incités à prendre ces responsabilités. Certaines associations avaient la volonté de rajeunir leur conseil d'administration. D'autres cherchaient tout simplement des personnes voulant remplacer les membres sortants du conseil d'administration et du bureau.

B., 23 ans, président : « *La première saison, j'étais spectateur. Petit à petit, on est amené à apporter ses idées et ses réflexions. (...) On prend des initiatives au fil du temps. (...) La saison suivante, on m'a demandé d'être secrétaire-adjoint et dès la troisième saison, je suis devenu secrétaire. (...) Quand s'est posé le problème du remplacement du président, on s'est rendu compte, en faisant le tour des membres du bureau, que trois avaient déjà occupé la place et ne souhaitaient pas la retrouver. Il y avait également deux autres personnes qui étaient à l'origine de l'association et qui s'y étaient déjà beaucoup investies. Finalement, il a fallu que je me lance, en étant un peu poussé* ».

Ces jeunes avaient tout de même envie de s'investir un peu plus dans l'association. Cela faisait un certain temps qu'ils y étaient. Ils se sentaient donc capables de remplir ces fonctions à condition d'être soutenus et de pouvoir compter sur un bureau uni.

D'autres ont eu une démarche plus personnelle. Ils ont intégré le conseil d'administration ou le bureau parce qu'ils le souhaitaient, soit après avoir parlé avec un des membres du conseil d'administration et trouvé la démarche intéressante, soit par volonté d'apporter leurs idées.

Le fait d'avoir des postes à responsabilités dans une association a conduit certains d'entre eux à accepter les propositions d'autres associations qui ont fait appel à eux.

Ceux qui travaillent sont conscients que le fait d'être dans la vie active est un véritable atout pour eux. Ils ont déjà dû surmonter des difficultés et donc pensent être mieux armés face aux responsabilités que procure leur engagement.

J.F., 24 ans, président : « *Mon travail m'a aidé. Je suis conseiller en gestion pour les exploitations agricoles. J'ai donc un certain recul sur certaines questions comme celles qui touchent, par exemple, au salariat* ».

Cependant, qu'ils habitent ou non le département, qu'ils soient étudiants ou en activité, leur engagement se fait uniquement à travers des associations implantées en Mayenne (hormis les personnes non originaires du département). Aucune des personnes ayant déménagé pour des raisons liées à leurs études ou à leur profession n'a encore quitté ses engagements mayennais. Aucune n'a non plus adhéré à une association proche de son nouveau lieu d'habitation. Les raisons qu'elles apportent à ceci sont multiples : manque de temps, manque de relève... C'est aussi parfois par choix sentimental. Elles ne souhaitent pas quitter « leur » association qui est devenue, pour ainsi dire, une seconde « famille ».

A., 19 ans, présidente : « *J'ai besoin de temps pour mes études. Ce ne sont pas mes responsabilités associatives qui me prennent du temps mais je ne peux pas m'investir là-bas. (...) Ici, on est tellement soudés. On n'a pas envie de se quitter. Tout le monde, quel que soit l'âge, s'entend. On se retrouve tous les week-ends et c'est assez agréable* ».

Des difficultés et des freins

Ils rencontrent eux aussi des difficultés de plusieurs ordres qui les freinent parfois à s'investir davantage dans le monde associatif.

Le temps est également pour eux, comme pour les femmes interviewées, une difficulté qu'il est parfois difficile de gérer. Ils doivent réussir à concilier leurs études ou leur travail avec leur(s) engagement(s) associatif(s), leurs autres activités (sportives ou culturelles) et leur vie familiale. Si parfois ils disent se sentir un peu prisonniers du temps, ils sont tout de même heureux de s'investir ainsi.

V., 20 ans, présidente : « *J'ai la fac. Je suis pionne dans un lycée. J'ai la chorale et je fais du sport en plus. Je suis très prise, mais j'arrive à gérer. Je ne suis pas seule dans le bureau. Le trésorier et la secrétaire sont très présents. Cette année, j'ai envie de m'investir encore plus* ».

H., 22 ans, administrateur : « *Souvent, je peste car cela m'énerve de voir mon agenda rempli. Mais, en même temps, je suis super content de me rendre le soir en réunion. Je retrouve du monde que j'ai envie de voir. On discute de choses qui m'intéressent. Je me sens utile* ».

Cependant, certains d'entre eux envisagent tout de même de réduire, voire d'arrêter leur engagement associatif face, par exemple, à la place croissante des études et des responsabilités familiales dans leur vie. Pour beaucoup, les études restent la priorité.

B., 20 ans, présidente : « *Je vais certainement réduire mes engagements. Cette année, ça va encore. Mais l'année prochaine, j'aurai trop de travail pour mes études. Je serai obligée d'arrêter et, pourquoi pas, attendre un petit peu et revenir après* ».

L'incertitude concernant leur avenir freine certains jeunes dans leur engagement, même s'ils sont déjà beaucoup impliqués dans une association. À la sortie du lycée, ils ne connaissent pas la ville où ils étudieront. Selon eux, le problème est qu'il n'existe pas de grand pôle étudiant dans le département. Les jeunes s'en vont alors étudier à Rennes, Angers ou Le Mans au plus près. Se posent alors des problèmes de temps (allers-retours en semaine pour des réunions) et d'argent (coût des voyages).

F., 25 ans, vice-président : « *La première année où j'ai eu des responsabilités dans l'association, j'étais au Mans. Le trésorier était à Rennes et le président à Angers. Quand on faisait des réunions, ce n'était pas simple. Je pense que c'est pour cela qu'on n'arrive pas à trouver des jeunes dans le monde associatif. Ceci dit, maintenant avec la messagerie électronique, c'est plus simple pour communiquer* ».

Le problème est identique lorsqu'ils recherchent un emploi. Deux des personnes interviewées sont dans cette situation et se demandent si, à l'avenir, elles pourront maintenir ou non leurs engagements, mais dans la mesure du possible, elles le feront.

Pour accéder au bureau, il est souhaitable d'être majeur et donc d'avoir 18 ans. Or, c'est l'âge auquel on acquiert une certaine liberté grâce, notamment, au permis de conduire.

Certains des jeunes que nous avons rencontrés ne sont pas encore mobiles et le regrettent fortement. Pour se rendre aux réunions, il faut toujours compter sur quelqu'un d'autre. Ils pensent qu'avec une voiture, ils pourront s'engager plus efficacement. D'autres ont le permis de conduire et, donc, un moyen de se déplacer aisément. Mais c'est un âge où l'on a parfois d'autres aspirations. D'ailleurs, certains d'entre eux se retrouvent alors face à un nouveau dilemme : ils aimeraient autant rejoindre leurs amis et sortir que d'aller aux réunions de leur association.

La situation est paradoxale car, grâce à l'acquisition de cette nouvelle mobilité, il leur serait possible de plus s'engager et pourtant, ils n'en témoignent plus toujours l'envie.

La quatrième difficulté, selon les interviewés, est la confrontation aux adultes. Il n'est pas toujours aisé, selon eux, d'affirmer son point de vue devant des personnes qui ne sont pas toujours prêtes à les entendre. Mais ils avouent volontiers que la faute ne revient pas toujours qu'aux adultes. Les jeunes peuvent également parfois être à l'origine des tensions.

H., 22 ans, administrateur : « Il y a des gens qui sont là depuis très longtemps et qui n'ont pas forcément l'intention de bouger, de laisser leur place. Il y a aussi des jeunes qui arrivent avec l'intention de tout révolutionner, de faire table rase du passé. Il est évident qu'il y a alors des clashes. On est tout de même obligé de faire un peu avec ce qui se faisait auparavant ».

En outre, les jeunes ont parfois l'impression d'être constamment surveillés et d'être « attendus au tournant »... L'incitation constante des parents à se centrer exclusivement sur les études a également été citée comme facteur limitant l'engagement associatif.

Préconisations : « plus leur tendre la main »

Solliciter et encourager les jeunes à s'investir dans les associations

Selon les jeunes interviewés, il faudrait plus solliciter les jeunes. Ils ne font que très rarement la démarche d'eux-mêmes parce qu'ils n'osent pas, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils pourraient apporter à l'association, parce qu'ils ne connaissent pas exactement les rôles des membres du conseil d'administration et du bureau.

B., 20 ans, présidente : « Il faudrait plus de jeunes [dans le monde associatif]. Je pense qu'ils ont peur de se lancer et qu'on ne le leur propose pas forcément. Il faudrait plus leur tendre la main. Les associations de sport sont pleines de jeunes, mais lors des assemblées générales, on n'en voit pas beaucoup ».

Quand il y a déjà des jeunes dans le conseil d'administration ou le bureau, c'est peut-être plus simple de passer par eux pour en solliciter d'autres. En choisissant des jeunes que l'engagement associatif passionne, cela permettra sans doute d'éveiller l'intérêt des autres.

H., 22 ans, administrateur : « Dans le cadre de mon travail, je travaillais avec une élue d'ici [du conseil d'administration de l'association]. On a eu beaucoup l'occasion de parler de l'association et cela m'a donné envie d'y entrer ».

Peut-être que les jeunes déjà investis devraient multiplier leurs témoignages, dire ce que cela leur apporte. Le message quand il est transmis par des personnes à qui l'on peut s'identifier, passe plus facilement.

F., 21 ans, administrateur : « J'ai la chance de côtoyer des personnes passionnantes qui partagent volontiers avec moi toutes sortes de débat. J'ai grand plaisir à faire évoluer mes opinions et mes principes par la discussion. Ce sont ces mêmes principes qui jouent un rôle important dans ma façon de vivre. Et aujourd'hui, leur existence transparaît en moi, dans mes attitudes, dans mes relations avec les gens. De manière plus terre à terre, mon engagement associatif m'a apporté de nombreux contacts de toute nature et de tout milieu. C'est assez profitable ».

D., 21 ans, vice-président : « Cela m'a appris à négocier et m'a apporté une certaine ouverture d'esprit que je n'avais pas avant. J'étais assez timide aussi. J'avais peur de téléphoner à des gens que je ne connaissais pas. Aujourd'hui, cela ne me gêne plus du tout. Je suis vraiment à l'aise maintenant et c'est vraiment un bon point. (...) C'est sûr que les responsabilités sont contraignantes mais qu'est-ce que c'est enrichissant ! Et cela on ne le sait pas assez. Je ne

savais pas que j'allais en apprendre autant. Si on me l'avait dit avant, j'aurais dit oui plus facilement ».

Mais ces témoignages ne doivent pas se faire n'importe où. Pour toucher réellement les jeunes, il est préférable de se rendre dans les lieux qu'ils fréquentent : halls de lycée, de faculté... Une présence permanente n'est pas envisageable mais pourquoi ne pas faire des permanences ; pourquoi, suggèrent des jeunes, ne pas laisser des affiches ou des prospectus.

Il faut faire le geste d'aller vers eux car eux ne feront pas l'inverse. Ils ne se rendent que très exceptionnellement dans les maisons des associations qu'ils ne connaissent pas généralement. D'ailleurs, les personnes engagées ne savent pas elles-mêmes où aller pour obtenir des renseignements sur d'autres associations que les leurs.

Pour développer l'information, il est possible également d'avoir recours aux nouveaux moyens de communication comme Internet dont les jeunes sont très friands. Les premiers contacts sont parfois plus simples à travers un écran d'ordinateur que face à un adulte.

Il faut que les adultes soient réellement prêts à accueillir des jeunes au sein de l'association. Si ceux-ci ressentent des réticences, ils n'auront pas envie de s'engager plus loin. Après les avoir sollicités, il faut réellement prendre en compte ce qu'ils proposent, leur faire confiance et les prendre au sérieux. Les jeunes ont parfois l'impression de faire de la figuration.

Accompagner les jeunes dans leur cheminement au sein de l'association

On peut comprendre que des mots comme secrétaire, trésorier ou président peuvent effrayer. Prendre des responsabilités au sein d'une association n'est pas simple quand on ne connaît pas exactement le fonctionnement de celle-ci et ce que sont réellement ces responsabilités.

Pourquoi ne pas commencer par investir les jeunes sur des opérations concrètes qui sont susceptibles de plus les intéresser que des réunions dont l'ordre du jour tourne autour de questions administratives ou de comptabilité. Ne surtout rien leur imposer. Une fois l'intérêt né, ils viendront d'eux-mêmes.

S., 22 ans, administratrice d'une association dont l'objet est lié à l'animation autour des jeunes enfants : « Depuis que je travaille dans l'animation, je m'investis beaucoup dans ce que je fais. Je participais et participe toujours à beaucoup de manifestations en

tant que bénévole : rallye citoyen, arbre de Noël... L'association m'appelait à chaque fois qu'il y avait quelque chose à faire. C'est comme ça qu'on m'a parlé du conseil d'administration dont je ne connaissais pas l'existence. Je n'y connaissais rien du tout mais on m'a dit que ce n'était pas grave, que j'apprendrais très vite et que je pouvais m'investir dans ce que je préférais ».

Puis, petit à petit, il convient de leur donner de plus en plus de responsabilités au sein de l'association, les anciens administrateurs restant à leur disposition en cas de problème.

Un des jeunes est entré pour la première fois dans un bureau en tant que secrétaire. Il en donne ses impressions :

B., 23 ans, président : « J'ai accepté le poste de secrétaire car c'était une tâche qui ne nécessitait pas de gros investissements en temps. Il s'agissait essentiellement d'effectuer des comptes rendus de réunion. (...) C'était une tâche qui n'était pas très conséquente. Le poste de secrétaire dans la mesure où il n'y a pas d'autres travaux à faire, est un poste très facile à intégrer pour un jeune ».

Il est important de prendre le temps d'expliquer même ce qui paraît très simple. On peut organiser des sessions de formation pour les jeunes administrateurs. Si ceux-ci ne comprennent pas ce qu'ils entendent, les risques de se lasser et de se désintéresser de l'association sont grands. Il faut toujours penser à se mettre à la portée des nouveaux arrivants.

S., 22 ans, administratrice : « Au début, parfois, j'étais obligée de demander de m'expliquer certains points. Je n'étais d'ailleurs pas la seule dans cette situation. Être spectateur sans rien comprendre, ce n'est pas intéressant. Du coup, le président a décidé d'organiser des formations spéciales « jeunes élus » sur des thèmes précis. On se retrouvait une soirée et on discutait de tout ça. Comme ça, maintenant, on comprend mieux ».

Peut-être que les associations devraient penser, quand c'est possible, à faire appel et à s'associer à des groupes d'étudiants sur des projets spécifiques. Ainsi, ils seraient confrontés au fait associatif et sensibilisés à leur action. Ils prendraient peut-être conscience qu'il faut de nombreuses personnes pour qu'une association fonctionne convenablement.

Permettre un investissement à différents niveaux

Peut-être peut-on commencer par associer les jeunes à la réflexion même s'ils ne font pas partie du conseil d'administration ; travailler avec eux en commissions et les laisser s'engager dans celles qui les intéressent le plus ; arrêter de sélectionner les membres lors de leur adhésion sur leurs compétences. Toute participation est bonne à prendre.

Créer un statut particulier pour les plus jeunes

Prendre des responsabilités à 18 ans n'est pas simple et les conséquences qui en découlent éventuellement peuvent parfois freiner un jeune dans son engagement.

Les personnes rencontrées regrettent qu'il n'existe pas de statut intermédiaire, pénalement moins lourd pour les plus jeunes. Elles avouent également s'être retrouvées souvent démunies devant la complexité de la loi de 1901. Sans l'aide d'un adulte, ils comprennent la timidité des jeunes pour créer des associations. En Mayenne, il y a à impulser des « associations juniors » ayant des modalités de construction et de fonctionnement simplifiées par rapport à celles de la loi de 1901.

Changer l'image des associations

Pour beaucoup de jeunes, on ne trouve que des « vieux » au sein des bureaux et des conseils d'administration. Cette image ne les incite pas à s'y intégrer.

Une des personnes interviewées pense qu'il serait peut-être utile que les enseignants sensibilisent leurs élèves au fait associatif, notamment à travers les cours d'éducation civique. L'association y serait présentée comme étant un lieu de parole, de débats, de pratiques de citoyenneté.

L'un d'entre eux se demande pourquoi, en faculté, la pratique d'un sport de haut niveau permet d'obtenir des dispenses de cours et pas l'engagement associatif. Pourtant, celui-ci nécessite également d'y accorder énormément de temps. Une meilleure reconnaissance du monde associatif par les institutions ne pourrait être que bénéfique.

En conclusion

La loi de 1901 permet aux plus jeunes d'accéder aux postes à responsabilités au sein des associations dès l'âge de 18 ans. Ceux que nous avons rencontrés ont entre 18 et 25 ans. Ils sont, pour la plupart, étudiants. Leur engagement associatif et les responsabilités ne leur posent pas de difficulté majeure.

Comme les femmes, ils sont entrés dans le milieu associatif de diverses façons, souvent en tant que simple « consommateur » d'une activité ou parce qu'ils portaient un intérêt particulier à l'objet de l'association.

Le fait que leurs parents ou des membres de leur famille soient également membres actifs d'une ou de plusieurs associations est souvent un facteur qui a favorisé leur propre engagement, tout comme, apparemment, habiter une commune rurale.

Actuellement, ils sont tous investis, mais uniquement dans la vie associative implantée en Mayenne. Or, la majorité d'entre eux travaillent ou étudient en dehors du département. La distance freine parfois véritablement leur investissement. D'autres encore vont

bientôt quitter le lycée pour étudier ou rechercher un emploi. Ils seront sûrement amenés à quitter la Mayenne. Ils ne savent pas où ils habiteront dans les mois à venir. Cette situation est valable pour beaucoup de jeunes aujourd'hui. Cela n'incite pas à s'investir et à prendre des responsabilités au sein d'une association.

Aller au devant des plus jeunes

Les jeunes que nous avons rencontrés sont aujourd'hui dirigeants d'association car, pour la plupart, ils ont été sollicités. Et c'est peut-être la solution qu'il est préférable d'adopter puisque rares sont ceux qui feront la démarche de se présenter spontanément lors des élections. Aller à leur rencontre a d'autant plus de chances d'aboutir si la démarche est faite par des jeunes élus de l'association pour qui l'engagement associatif est important. Ils arriveront plus facilement à transmettre leur engouement.

Multiplier les témoignages de jeunes élus serait une façon de montrer qu'il n'y a pas de difficulté majeure et que, au contraire, cela apporte beaucoup. Cela permettrait de démystifier les associations et d'inciter peut-être d'autres jeunes à accéder à ces responsabilités. Cependant, si l'on souhaite que ces témoignages touchent un maximum de personnes, il faut les faire dans des lieux fréquentés par les jeunes : halls des lycées, des facultés...

La plupart des jeunes membres d'une association ignorent tout des fonctions des membres du conseil d'administration. Ils pensent souvent que c'est contraignant et éprouvant. Il serait sans doute utile d'expliquer exactement ce qu'on attend des administrateurs.

En outre, il est souvent difficile d'entrer dans un conseil d'administration où les autres membres sont là depuis des années. Des notions qui peuvent paraître simples ne le sont pas en réalité pour des novices en la matière. Prendre le temps d'expliquer est important. Il ne faut surtout pas le considérer comme une perte mais plutôt un gain de temps car une fois la mise à niveau effectuée, les nouvelles « recrues » seront beaucoup plus en capacité d'apporter leur aide.

Enfin, il faudrait peut-être permettre aux plus jeunes de s'investir à différents niveaux, par exemple en les mobilisant, pour débiter, sur des actions auxquelles ils portent de l'intérêt et où tout ce qui leur semble rébarbatif (administration et comptabilité) est exclu. De là, naîtra peut-être un nouvel intérêt pour l'association qui se traduira par une volonté d'accéder aux instances dirigeantes.

Peut-être qu'en ouvrant également les conseils d'administration et en associant les jeunes à la réflexion, même s'ils ne sont pas administrateurs, ils prendraient conscience que leur aide est loin d'être négligeable et que les administrateurs sont prêts à les écouter.

Finalement, les préconisations que nous pouvons faire pour encourager les femmes à entrer dans les instances dirigeantes sont également valables pour les jeunes et inversement. Il ne faut surtout pas oublier qu'ils ont une vie en dehors de l'association, souvent très remplie, et il convient d'être attentif à leurs souhaits (jours et dates des réunions par exemple). Ils sont prêts à s'investir mais pas au détriment d'autre chose. Il faut veiller à ne pas trop leur en demander. Pour eux, l'engagement associatif doit rester, avant tout, un plaisir et pas devenir une corvée.